



OBJECTIFS :

Être capable de conduire et manœuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes, lorsque l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque dépasse 4,250 tonnes.

PRÉREQUIS - PUBLIC :

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire du permis B français, en cours de validité
- Savoir lire et écrire la langue française
- Avoir satisfait à une évaluation préalable

CONTENU :

L'ensemble des enseignements est conforme au REMC (Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne), programme de formation de référence mis en place par les pouvoirs publics.

Le programme vise à acquérir 4 compétences :

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes dans un trafic faible ou nul

(Les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes, le tableau de bord ; l'installation au poste de conduite ; les contrôles visuels avant la mise en route ; diriger l'ensemble et réaliser un arrêt de précision ; regarder autour de soi et avertir ; les attitudes élémentaires de sécurité ; l'attelage et le dételage)

Compétence 2 : Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales

(La signalisation spécifique ; les règles de circulation ; le positionnement de l'ensemble sur la chaussée ; les commandes et l'adaptation de son allure ; tourner à droite et à gauche ; le franchissement des intersections ; le franchissement des ronds-points et carrefours)

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

(Les distances de sécurité ; croisement et dépassement ; les virages ; les autres usagers et le comportement à leur égard ; le stationnement ; voie rapide ; la conduite dans une circulation dense ; la circulation inter-files des motocyclistes ; la conduite en déclivité ; la conduite sous adhérence et visibilité réduites ; la conduite dans des ouvrages routiers)

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

(Suivre un itinéraire ; les principaux facteurs de risque au volant, préparation d'un trajet longue distance ; les comportements à adopter en cas d'accident ; les aides à la conduite ; les notions d'entretiens, de dépannage ; la pratique de l'écoconduite)

PROFIL DES INTERVENANTS :

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (BEPECASER) ou Enseignants de la conduite et de la sécurité routière (ECSR).

NOM DU RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Yannick GUILLAUMET



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Présence constante du formateur
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Salle de cours spécifique Ecole de conduite, équipée de moyens multimédias
- Aires d'évolution spécialement aménagées
- Livret de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

DATES DE FORMATION :

Consultez le site <https://www.afaformation.com/>, onglet formation, transport, permis ou contactez le centre AFA au 02 41 54 88 08.

DURÉE :

14 heures, soit 2 jours.

LIEUX DE FORMATION :

Piste de Pignerolles - D347, 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU
Centre AFA - Le Gravier, 49000 ECOUFLANT
Centre AFA - 108 rue de la Rompure, St Lambert des Levées, 49400 SAUMUR

MODALITÉS DE SUIVI DU STAGIAIRE ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargements à la demi-journée signée par le stagiaire et le formateur.

Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)

Épreuves pratiques de l'examen du Permis de conduire de la catégorie BE. : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

SANCTION VISÉE :

Attestation de suivi de formation

Permis de conduire de la catégorie BE

EFFECTIFS :

Maximum 3 personnes, sur 2 jours